



## Prélèvement frauduleux sur mon compte bancaire

Par **coco\_a\_33**, le **15/04/2010** à **20:05**

Bonjour,

Il y a quelques mois me suis d'ésinscrite du site de rencontre be2, et il y a deux jours il m'a été prélevé la somme de 179,40euros, alors que je ne suis plus sur site.

Quel moyen j'ai pour pouvoir etre remboursé de cette somme.

Vous en remerciant par avance.

Recevez mes sincères salutations.